

LA CITÉ MUSICALE METZ recrute un / une :

RESPONSABLE DU MECENAT ET DU DEVELOPPEMENT

À 1h20 de Paris, à 50 km du Luxembourg, de l'Allemagne et de la Belgique, la ville de Metz, ville d'eau et de jardins et berceau de l'écologie urbaine, se caractérise par son riche patrimoine italo-franco-allemand et une excellente qualité de vie. Elle a été désignée membre du Réseau des Villes créatives de l'Unesco dans le domaine de la musique en 2019 et a obtenu le label 100% EAC en 2022. Ville universitaire avec plus de 22 000 étudiants, elle se singularise par un fort dynamisme culturel, incarné par de nombreux établissements et festivals : Centre Pompidou Metz, Opéra Théâtre de l'Eurométropole de Metz, Musée de la Cour d'or, Espace Bernard-Marie Koltès, Passages Transfestival, Festival Constellations, Le Livre à Metz, tiers-lieu BLIIDA, etc.

Maison de toutes les musiques et de la danse à Metz, la Cité musicale-Metz regroupe l'Orchestre national de Metz Grand Est, labellisé « Orchestre national en région » et disposant de son lieu de répétition la Maison de l'Orchestre, et les trois salles de spectacles de la ville (Arsenal Jean-Marie Rausch - deux auditoriums de 1350 et 350 places et galerie d'exposition, BAM et Trinitaires - salles de musiques actuelles de 1 115 et 350 places). Avec plus de 300 manifestations par an et près de 300 000 spectateurs et visiteurs, la Cité musicale-Metz développe un projet ambitieux et unique au plan national, au service de la création et de l'innovation artistique, à la croisée de toutes les esthétiques musicales. Elle propose également un projet éducatif, citoyen et territorial en direction de toutes les générations et des publics les plus éloignés de l'offre culturelle.

La Cité musicale-Metz est composée de deux structures juridiques, le syndicat mixte de l'Orchestre national de Metz Grand Est et l'établissement public de coopération culturelle Metz en Scènes, qui gèrent un budget global de 15M€ et s'appuient sur une équipe permanente de 145 personnes, dont 72 musiciens. La Cité musicale-Metz reçoit le soutien de la Ville de Metz, de la Région Grand Est, de l'Etat (DRAC Grand Est) et de l'Eurométropole de Metz.

Description du poste

Sous l'autorité de la Secrétaire générale de la Cité musicale-Metz, le/la Responsable du mécénat et du développement est chargé(e) de développer les ressources propres de la Cité musicale-Metz et se verra confier les missions suivantes :

- Il/elle propose et met en œuvre une stratégie de recherche de mécénat auprès des entreprises, des fondations et des particuliers afin de contribuer au financement des activités artistiques de la Cité musicale-Metz, de ses missions d'éducation artistique et culturelle et de ses différents projets de développement (tournées, projets audiovisuels, commandes...).
- Il/elle assure la prospection et le suivi de la relation avec les entreprises mécènes et les fondations ainsi que leur fidélisation à travers la rédaction des conventions, la mise en œuvre des contreparties, des retours réguliers sur l'utilisation des dons octroyés et l'élaboration des bilans des conventions.
- Il/elle conçoit et met en œuvre un plan d'animation du Club des entreprises mécènes de la Cité musicale-Metz.
- Il/elle anime le Cercle des mécènes particuliers de la Cité musicale-Metz à travers un programme de rencontres, visites, événements, etc.

- Il/elle mène une réflexion, propose et élabore une offre commerciale à destination des entreprises : privatisations d'espaces, offres entreprises, soirées de relations publiques autour des concerts, concerts privés, publicités...
- Il/elle suit en étroite collaboration avec le responsable de l'évènementiel l'organisation des manifestations (locations et mises à disposition d'espaces), et met tout en œuvre pour optimiser les recettes liées à la commercialisation des espaces.
- Il/elle supervise l'organisation des manifestations (locations et mises à disposition d'espaces), et met tout en œuvre pour optimiser les recettes liées à la commercialisation des espaces.
- Il/elle entretient des liens privilégiés avec les acteurs économiques de la région et a la responsabilité d'accroître la reconnaissance de la Cité musicale-Metz en qualité d'entreprise culturelle mais aussi d'augmenter les ressources issues de la location d'espace.
- Il/elle assure la préparation du budget de son service, travaille en lien étroit avec la direction administrative et financière et rend compte régulièrement des résultats atteints.
- Il/elle encadre une équipe de deux personnes, fixe les missions et les objectifs.
- Il/elle intègre le dispositif de référent(e) de permanence de la Cité musicale-Metz et assure une responsabilité d'encadrement général lors des concerts et spectacles, selon un planning établi entre les cadres de la Cité musicale-Metz.

FORMATION ET EXPERIENCE

Titulaire d'un BAC +5. Justification d'une expérience de la collecte de fonds et du mécénat, de préférence au sein d'un établissement artistique et culturel.

SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE

Bonne connaissance du tissu économique et industriel local ainsi que du secteur philanthropique des fondations et entreprises au niveau national. Très bonne connaissance des méthodes de fundraising, du cadre juridique du mécénat et de la commande publique.

Attrait pour les projets citoyens et pédagogiques de la Cité musicale-Metz.

SAVOIR-ETRE PROFESSIONNELS

Grandes qualités relationnelles et commerciales, force de conviction.

Capacité d'écoute. Esprit d'initiative, rigueur, curiosité, réactivité et forte capacité d'organisation.

Expérience dans l'encadrement d'équipe, sens du travail en équipe et qualités rédactionnelles.

Grande disponibilité.

Type de contrat :	CDI contrat de travail de droit privé régi par la convention collective des entreprises artistiques et culturelles (CCNEAC).
Localisation:	Metz (57) - Arsenal Jean-Marie Rausch avec mobilité sur les différents sites de la Cité musicale-Metz.
Rémunération:	Groupe 4 de la grille de salaires de la convention collective des entreprises artistiques et culturelles + prime annuelle. Avantages : titres-restaurant, œuvres sociales Comité Social et Economique.
Organisation du travail :	Cadre au forfait-jours. Travail fréquent en soirée / week-end.
Candidature :	date limite le 20 mars 2026 dossiers de candidatures (CV et lettre de motivation) à adresser à l'attention de Daniela Martin - Directrice générale : recrutement@citemusicale-metz.fr
Prise de fonction :	Dès que possible.